

Déclaration CFTC : PEP'S

Depuis la mise en place du dispositif PEP'S en 2020, celui-ci nous avait été présenté comme un outil destiné à reconnaître et récompenser les salariés en surperformance au regard du travail accompli au cours de l'année précédente.

Pourtant, dès les premières années d'application, les remontées du terrain ont été nombreuses et convergentes. Elles traduisent un sentiment d'inéquité grandissant parmi les salariés.

Beaucoup constatent que ce sont régulièrement les mêmes personnes qui bénéficient des augmentations, donnant le sentiment qu'une minorité profite durablement du dispositif pendant que la majorité en reste exclue.

D'autres soulignent que la notion même de "surperformance" demeure floue et semble, dans les faits, déjà reconnue au travers de la rémunération variable. Le dispositif PEP'S apparaît alors comme une double reconnaissance accordée à certains, tandis que d'autres voient leur investissement quotidien insuffisamment considéré.

Les critères d'évaluation sont également vécus comme irréalisables car déterminés par une multitude d'indicateurs. Pour espérer être reconnu, il faudrait être irréprochable sur tous les aspects du poste, sans droit à l'erreur ni prise en compte de la réalité du terrain.

Nous dénonçons également le fonctionnement des réunions collégiales, qui ne garantissent ni la confidentialité des échanges, ni l'impartialité des décisions. Cette situation fragilise la confiance dans le dispositif et place les managers dans une position particulièrement inconfortable, puisqu'ils doivent ensuite expliquer et défendre des décisions souvent incomprises par les équipes.

Les évolutions proposées ne répondent pas davantage aux préoccupations exprimées.

Enfin, nous regrettons que les nombreuses alertes et propositions formulées par les organisations syndicales depuis plusieurs années n'aient pas été entendues ni prises en compte.

Pour l'ensemble de ces raisons, la CFTC émettra un avis défavorable sur les évolutions présentées concernant le dispositif PEP'S.

Vous voulez avoir toutes les infos en temps réel ?

Retrouvez-nous sur Facebook & Instagram !

© Section SN2A-CFTC MACIF - cftcmacif@gmail.com - MAI 2026

